



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

KAPUSTA, Organisme de placement collective en valeurs mobilières (« OPCVM »)
(ci-après, la « SICAV »)

Cette SICAV est gérée par ODDO BHF Asset Management SAS

Action KAPUSTA : FR0012186773

am.oddo-bhf.com

Appelez le 01 44 51 80 28 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de ODDO BHF Asset Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France sous le numéro GP 99011 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du document d'information clés : 10/07/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

TYPE

KAPUSTA est un OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE constitué sous la forme d'une SICAV. Le Conseil d'administration peut proposer à une Assemblée extraordinaire de liquider la SICAV, si l'actif devient inférieur au montant minimum réglementaire ou de manière discrétionnaire, après l'agrément attribué par l'autorité des marchés financiers sur l'opération de liquidation et information des actionnaires.

DUREE

KAPUSTA a été créée le 10 décembre 2014 pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

L'objectif de gestion de la SICAV est de rechercher la valorisation du portefeuille, sur un horizon de placement de 5 ans, grâce à une allocation d'actifs flexible, et d'une sélection de titres ou d'OPC et un recours aux instruments financiers à terme sur les marchés actions et taux dans une variété de devises.

La SICAV, gérée de manière active, n'est pas gérée par rapport à un indicateur de référence mais pourra toutefois être comparée a posteriori, au terme de l'horizon d'investissement, à la variation de l'indice IPCH représentant l'indice des prix à la consommation de la zone euro, hors tabac (code Bloomberg CPTFEMU) augmenté de 3%.

L'allocation d'actifs est discrétionnaire dans les limites des bornes d'expositions. La stratégie d'investissement consiste en une exposition directe ou indirecte (via des OPC et/ou des instruments dérivés) aux marchés taux et/ou actions.

La SICAV pourra être exposée jusqu'à :

(i) 100% en dettes souveraines émises par des Etats membres de l'OCDE, 50% en dettes souveraines émises par des Etats situés en dehors de l'OCDE (pays émergents), 100% en obligations et en obligations convertibles d'émetteurs privés ou publics dont le siège social est situé dans un pays de l'OCDE et jusqu'à 50% en obligations d'émetteurs privés ou publics dont le siège social est situé dans un pays en dehors de l'OCDE. Les obligations présentes en portefeuille seront notées ou non notées par une agence officielle (Standard & Poor's ou jugé équivalent par la Société de Gestion ou via une notation interne à la Société de Gestion) avec un maximum de 65 % de l'actif en titres notés inférieurs à BBB- (à savoir spéculatifs à haut rendement « high yield ») et avec un maximum de 25% de l'actif en titres non notés.

(ii) 100% en instruments du marché monétaire notés minimum A-2, P-2 ou F2 par les agences de notation ou jugés équivalents par la Société de Gestion ou via une notation interne à la Société de Gestion. La sensibilité de la poche taux sera comprise entre -3 et 7.

En cas de dégradation de notation, l'appréciation des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des porteurs, les conditions de marché et la propre analyse de la Société de Gestion sur la notation de ces produits de taux.

(iii) de -10% jusqu'à 60 % de son actif net au marché actions d'émetteurs avant leur siège social dans un Etat membre de l'OCDE de tout secteur et de capitalisation supérieure à 500 millions d'euros (à la première acquisition en portefeuille). La SICAV pourra être exposée jusqu'à 20% de son actif net au marché actions d'émetteurs dont la capitalisation est inférieure à 500

millions d'euros (à la première acquisition en portefeuille) et jusqu'à 50% de son actif net aux marchés actions d'émetteurs ayant leur siège social situé en dehors de l'OCDE (pays émergents).

(iv) jusqu'à 20% de son actif aux matières premières (au travers d'OPC investissant dans des sociétés appartenant à ce secteur ou de contrats sur indices de contrats à terme sur matières premières).

L'exposition aux pays émergents pourra atteindre 100% maximum de l'actif net.

La SICAV peut être investie jusqu'à 100% de son actif net (i) en parts ou actions d'OPCVM relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE, et, (ii) jusqu'à 30 % en FIA établi dans un Etat membre de l'UE et/ou en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPC pourront être gérés par des sociétés du groupe ODDO BHF et seront compatibles avec la stratégie d'investissement de la SICAV.

Elle pourra intervenir de manière discrétionnaire sur des instruments financiers à terme ferme ou conditionnel négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers, afin de couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques, de taux, actions, change et matières premières (futures, options, change à terme et swap).

La SICAV pourra être exposée aux devises EUR, USD, GBP, JPY et CHF jusqu'à 100% de son actif net. L'investissement dans les autres devises de l'OCDE ne pourra excéder 50% de son actif net et l'investissement dans des devises hors OCDE sera limité à 50% de son actif net.

L'exposition maximale de la SICAV aux différents instruments (actions, titres de créance, OPC et dérivés) ne pourra dépasser 200% de l'actif net de la SICAV, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (actions, taux, monétaire) auxquels le fonds est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture).

Cependant, le niveau d'exposition sur les marchés de taux et actions ne dépassera pas 105% de son actif net.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du dépositaire chaque jeudi ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 17h45 (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour ouvré suivant.

La SICAV capitalise ses revenus.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

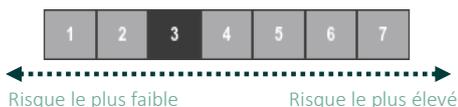
La SICAV est destinée aux investisseurs qui souhaitent une valorisation de leur capital, sur un horizon de placement de 5 ans, grâce à une allocation d'actifs flexible, une sélection de titres ou d'OPC et un recours aux instruments financiers à terme sur les marchés actions et taux dans une variété de devises. Ce produit n'est pas autorisé aux US Persons.

De plus amples informations sur la SICAV telles que le prospectus, les documents périodiques sont disponibles sur le site am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS.

Le dépositaire de la SICAV est CACEIS BANK

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

D'autres risques non repris dans l'indicateur de risque peuvent être matériellement pertinents, tels que :

Le risque de liquidité et le risque de contrepartie

Impact des techniques des techniques financières

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années à horizon un an et sur la durée d'investissement recommandée.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans

Investissement: 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 490 €	4 780 €
	Rendement annuel moyen	-45,10 %	-13,71 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 220 €	8 560 €
	Rendement annuel moyen	-17,78 %	-3,07 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 790 €	11 000 €
	Rendement annuel moyen	-2,07 %	1,92 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 410 €	12 680 €
	Rendement annuel moyen	14,10 %	4,86 %

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 12/2021 et 01/2023.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 03/2017 et 03/2022.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 01/2013 et 01/2018.

QUE SE PASSE-T-IL SI ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 € sont investis

Investissement: 10 000 €

Scenarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	550,35 €	794,54 €
Incidences des coûts annuels*	5,53 %	1,60 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,52 % avant déduction des coûts et de 1,92 % après cette déduction.



Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COUTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après: 1 an
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée représentent le montant maximum pouvant être payés lors de la souscription. 5,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	Jusqu'à 500,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	Jusqu'à 0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au produit qui lui fournissent des services. 0,40 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	38,00 €
Coûts de transaction	0,13 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	12,35 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. La société de gestion prélève cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée minimale requise: sur 5 ans

Cette durée de détention recommandée est un minimum qui tient compte des caractéristiques du produit choisi. Elle peut être plus longue au regard de votre situation patrimoniale et de votre choix d'investissement.

Vous pouvez faire un rachat partiel ou total à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Vous pouvez retrouver le détail des éventuels frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement dans la section : « Que va me coûter cet investissement ? »

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du dépositaire chaque jeudi ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 17h45 (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour ouvré suivant.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION?

Pour toute précision ou réclamation, veuillez contacter ODDO BHF Asset Management SAS, situé au 12, boulevard de la Madeleine - 75009 Paris, France. Vous pouvez également adresser une réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante : service_client@oddo-bhf.com. La politique de réclamation est disponible à l'adresse suivante : am.oddo-bhf.com.

En cas de litige, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'AMF.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES?

Lorsque la SICAV est utilisée comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le Document d'Informations Clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit des Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Dispositif de plafonnement des rachats (Gates) » du prospectus, disponible sur <http://am.oddo-bhf.com>.

De plus amples informations sur la SICAV telles que le prospectus, les documents périodiques sont disponibles sur le site am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS.

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si la SICAV dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont disponibles sur demande auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS.